

MOYENNE  
SECTION

DISCIPLINE :  
EDHC

## CÔTE D'IVOIRE – ÉCOLE NUMÉRIQUE



**THEME 2** : LES DROITS DE L'ENFANT ET LES DROITS DE L'HOMME

### LECON 1 : LES DROITS DE L'ENFANT ET SON EPANOUISSEMENT

#### 1- SITUATION D'APPRENTISSAGE

Tous les enfants ont des droits. Aujourd’hui, papa/ maman va-t'en parler pour que tu les comprennes puis mieux les exercer.

#### Séance 2 : le droit à l'alimentation

#### 2- CONTENU DE LA SEANCE

Le parent explique le droit à l'alimentation et son importance à l'enfant.

Il l'amène à identifier les différents repas quotidien.

**Le droit à l'alimentation** : c'est le droit à la nourriture. C'est disposer d'aliments équilibrés quand on a faim.

Les différents repas d'un enfant dans la journée pour bien grandir sont : le petit déjeuner, le goûter (10h ;16h), le déjeuner et le dîner.

Les enfants doivent réclamer à manger aux parents et aux personnes qui s'occupent d'eux quand ils ont faim. Ils doivent aussi accepter de manger ce que les parents leur proposent.

#### L'importance de la nourriture :

- on mange pour bien grandir et être en bonne santé.
- il faut respecter les différents repas de la journée pour son développement physique et intellectuel.

**Suggestions de matériels aux parents** : -Convention des Droits de l'Enfant ; Charte africaine. Convention des Droits de l'Enfant ; Charte africaine.

**Temps d'apprentissage** : 15 minutes

***Suggestions d'âge d'apprentissage : 4 ans***

**3-ACTIVITE D'APPLICATION**

Nomme le droit de l'enfant que nous venons de voir

**Réponse :** Il nomme le droit à l'alimentation